

- **Excellence M. le Président du Conseil Economique et Social,**
- **Mmes, MM les Ministres,**
- **Mmes, MM les Présidents des Institutions diverses de l'Etat,**
- **Mmes, MM les Membres du Corps Diplomatiques**
- **Mmes, MM les Représentants des organisations internationales et Régionales,**
- **Mmes, Messieurs les Eminents Participants**

La Société Civile africaine est dans la Joie. Elle salue toutes les personnalités ici présentes, venues honorer de leur présence la cérémonie solennelle d'ouverture du Colloque International sur le thème : « Forces porteuses des diasporas africaines : stratégie pour le développement pertinent et sûr de l'Afrique ».

M. le Président du C.E.S, votre présence en ce lieu, ce jour où nous entamons les travaux du Colloque, montre, une fois de plus, tout l'intérêt que vous portez à l'élucidation de la problématique que la Société Civile s'efforce d'empoigner.

Un tel geste témoigne, par ailleurs, de la considération que vous avez pour les participants venus de nombreux pays africains, européens et américains, venus échanger leurs expériences sur les solutions concrètes, efficaces et efficientes relatives au sujet abordé.

Tous les participants en unisson avec les membres du Comité d'organisation vous disent combien ils vous en savent gré.

Excellences, Mmes et MM les Ministres, nous vous remercions d'honorer, de votre présence, la cérémonie inaugurale de l'important Colloque international qui a lieu au Bénin et dont les travaux, nous en sommes sûrs, feront avancer la recherche des bonnes solutions pour déboucher sur l'action.

Chacune, chacun de vous apprécie, à sa juste valeur, comment le sujet abordé intéresse au plus haut point son département.

Chacune, chacun de vous sait que rien de durable, dans le domaine des actes ministériels que vous posez, ne saurait se concevoir sans expertise et que l'expertise classique est coûteuse, onéreuse. Chacune, chacun sait que tant que l'expertise est purement bureaucratique et technocratique et n'est pas portée par la conviction, les solutions qui en découlent, malgré leur aspect brillant, demeurent sans lendemain.

Vous savez donc tout l'avantage que présente l'expertise crédible accompagnée par la détermination de donner satisfaction aux populations.

Par conséquent, l'option diaspora, dans nombre de situations, vous apparaît satisfaisante, parce que non seulement techniquement bien assurée, mais aussi convaincante et participative.

Mmes, MM Les représentants du Corps diplomatique, les représentants des organisations internationales et régionales,

Nous ne pouvons pas, en cette circonstance, ne pas vous présenter nos remerciements et gratitudes. Vos pays et vos organisations ont fait montre, notamment cette dernière décennie, d'une circonspection et d'un discernement admirables en mettant en question, plusieurs fois, leurs propres politiques, sinon leurs credo, en matière d'appréciation du statut de l'exode des cerveaux hautement qualifiés. Vos pays et vos organisations sont passés d'une approche négative, pelliculaire et superficielle à une saisie positive, multidimensionnelle et holistique.

Nous notons par exemple que le Royaume Uni, au niveau du Département du Développement International (DFID) a mené une étude importante, en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT), sur la Migration hautement qualifiée, au terme de laquelle il a été montré et démontré que la Mobilité internationale est bénéfique à toutes les parties.

Nous notons qu'en France, en dehors du Ministère de l'Intérieur dont l'action ne peut qu'aller dans le sens évident que tout le monde sait, le

Conseil Economique et Social s'est préoccupé de la Migration africaine hautement qualifiée. Ce faisant, le Conseil Economique et Social a débouché sur la nécessité d'une sorte de « Système d'Echange d'information sur la migration et l'emploi dans la région méditerranéenne » (SIMED).

Nous notons qu'en Juin 2001, l'OCDE a dû aborder le sujet suivant « La Mobilité internationale des Travailleurs hautement qualifiés : de l'analyse statistique à la formulation d'une politique », de même que l'Union européenne, en Octobre 2001, en est venue à la nécessité d'une politique bénéfique pour les trois parties engagées dans l'affaire complexe de la migration, à savoir i) les pays récepteurs, ii) les pays d'origine, iii) les migrants eux-mêmes.

Que dire, maintenant, de la dynamique de l'action du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et de l'OIM (Organisation internationale pour la Migration) ?

Le Programme Tokten (Transfert de Savoirs à travers des Nationaux expatriés) ne représente-t-il pas une avancée certaine dans l'élucidation de la problématique de la migration africaine de la part du PNUD ?

Le Programme RNAQ (Retour de Nationaux africains qualifiés) ne représente-t-il pas une orientation prometteuse et porteuse de la part de l'OIM ?.

N'en est-il pas de même du Programme MIDA (Migration internationale pour le Développement en Afrique) ainsi que du Programme PIAD (Partenariat international avec les Africains de la Diaspora), initiatives qui ont séduit l'OUA ?

N'oublions pas la Conférence d'Addis-Abeba, tenue en Février 2000 organisée par l'OIM, la CEA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique) et le CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International) sur « la fuite des cerveaux et le renforcement des capacités en Afrique ». Elle a mis l'accent sur les profits incontestables que le développement peut tirer de la Migration en s'appuyant sur trois objectifs :

- le renforcement des capacités sur le continent, en particulier avec la construction d'infrastructures régionales et de centres d'excellence*

autour desquels pourrait avoir lieu la reconstitution des capacités locales ;

- *la mise en place d'une banque de données sur la migration et les expatriés hautement qualifiés afin que l'information et la connaissance sur des ressources potentielles existent et soient partagées parmi les pays africains ;*
- *appuyer le réseautage systématique avec la diaspora afin d'utiliser les compétences des expatriés désireux de contribuer au développement de leur pays d'origine.*

N'est-ce pas là une évolution évidente dans l'appréhension des problèmes des travailleurs migrants ?

N'oublions pas , non plus et surtout, la Conférence MINEDAF 8 de l'UNESCO (Conférence des Ministres de l'Education des Etats membres d'Afrique) tenue à Dar es Salaam du 2 au 6 décembre 2002, il y a à peine 6 mois, sur le thème : « l'Afrique et la fuite des cerveaux : réexamen de la question à la lumière d'événements et de résultats de recherches récents »

Les 8 questions essentielles posées sont à rappeler :

- i) Quelle est l'importance numérique de la fuite des cerveaux ?*
- ii) Quels pays sont les plus touchés ?*
- iii) Quelle est la proportion des ressources locales perdues du fait de l'expatriation ?*
- iv) Est-ce que les tendances de l'émigration évoluent dans une direction définie ?*
- v) Y a-t-il une différence ou une similarité entre les chiffres africains et ceux des autres pays en développement ?*
- vi) Pourquoi les gens partent-ils ?*
- vii) Comment les gens partent-ils ?*
- viii) Quelles sont les conséquences de leur départ sur le marché local du travail ou sur la société ?*

MINEDAF 8 ne manque pas de mentionner que « l'option diaspora, qui consiste à la mobilisation et l'utilisation des expatriés hautement qualifiés, et

quel que soit leur lieu de résidence pour le développement du pays d'origine, est une solution prometteuse »

L'option diaspora est une façon réaliste de contrer les effets négatifs de la fuite des cerveaux. Mais elle exige :

- i) un engagement politique ;*
- ii) une gestion stratégique ;*
- iii) des investissements socio-techniques.*

Il ne s'agit pas seulement de transferts financiers. C'est toute une stratégie par laquelle une partie de la périphérie située au Centre tire profit de la force du centre et la transfère à la périphérie sans en priver le centre.

Par ailleurs, il est à noter que la majeure partie de la production intellectuelle africaine est actuellement générée en dehors de l'Afrique.

Mmes, MM.

Permettez-moi de ne pas omettre, encore moins oblitérer, les apports de la Commission indépendante sur l'Afrique et les Enjeux du Troisième Millénaire qui, du 28 au 29 Mai 2001 a organisé à Accra une Conférence internationale sur le thème : « Comblé le fossé des connaissances » et qui a rencontré, lors de ses travaux, la problématique de la Diaspora.

Nous retenons de la moisson de ladite Conférence les décisions suivantes :

- a) la mise en place de l'initiative « Millénaire Africain pour la Science et la Technologie « AMIST » un mécanisme de mise en réseau des talents de la diaspora et leurs homologues basés sur le continent, les membres de la Commission indépendante et le Système des Nations Unies. L'AMIST s'efforcera de combler le fossé des connaissances entre les scientifiques africains restés sur place et leurs homologues opérant dans les autres régions du monde » ;*
- b) l'établissement d'un Secrétariat au sein de l'ONU qui sera chargé de consolider les acquis de la coalition dans la mise en place de l'AMIST. Le Secrétariat se chargera d'entretenir l'initiative des trois principaux*

partenaires - les membres de la Commission indépendante, les Scientifiques et les Académiciens de la Diaspora, les Scientifiques et les Académiciens basés en Afrique et le système des Nations Unies ;

- c) La création d'une base de données sur les talents africains et dans la Diaspora. Cette base de données devra inclure les domaines d'intérêt spéciaux des individus afin de faciliter les échanges d'idées ;*
- d) « Les Africains de la Diaspora constituent une ressource humaine qu'il faut encourager afin qu'ils apportent leur contribution légitime à leur continent d'origine. Le capital financier et intellectuel qu'ils ont développé et accumulé dans des régions plus favorisées du monde devrait être utilisé là où on en a le plus besoin » ;*
- e) transformer les menaces, inaptitudes et vulnérabilités de l'Afrique en opportunités, aptitudes et capacités à faire face au niveau élevé de risque et d'incertitudes qui est lié au XXI^e siècle.*

Mmes, Mlles, MM. Les participants du Colloque,

Tels est, sur le plan international et régional, ce qui est déjà envisagé, conçu, suggéré et capitalisé.

Personne ne saurait dire que nous partons de rien. S'il y a un domaine où le vacuum, ces dernières années, est conjuré, c'est bien celui des Diasporas.

Mais, une remarque s'impose : la caractéristique essentielle de la plupart des initiatives que nous venons de mentionner, c'est leur claustration, c'est l'enfermement relatif mais suffisamment paralysant des initiatives.

Pour peu, nous déclarerions : tout est déjà fait ; tout est déjà dit sur les diasporas, mais rien n'est su par les populations et leurs intermédiaires désintéressés et conscientisés : les organismes de la Société Civile.

Tout est fait, tout est dit mais pour un groupe d'initiés : les responsables politiques, et même pas tous, mais tout juste ceux qui sont en charge de ce domaine.

C'est pourquoi, à propos de ce sujet, nous pouvons rappeler ce qui caractérise les conférences, ateliers et colloques en Afrique :

L'Afrique est le continent où les mêmes problèmes sont posés périodiquement, reçoivent des solutions, mais demeurent toujours non résolus.

Mais s'agissant de la problématique que la Société Civile a pris la décision d'empoigner, il y a plus. Même si toutes les initiatives rappelées plus haut étaient portées à la connaissance de tous les organismes de la Société Civile, il resterait une phase importante : le passage à l'action.

Ce passage ne saurait se concevoir et se faire sans l'implication de la Société Civile, une Société Civile bien conscientisée, compétente, convaincue et prête aux sacrifices exigés par le développement pertinent et sûr de l'Afrique.

Pour ce faire, pour que la Société Civile assume ses responsabilités avec le sérieux qu'on attend d'elle, il faut qu'elle ait une acception exacte de ce qu'elle représente et de ce qu'est la Diaspora.

La diaspora implique quatre caractéristiques :

- a) l'implantation au dehors, à partir d'un centre, hors du foyer ;*
- b) la constitution de nouveaux centres vitaux autonomes doués d'un dynamisme culturel particulier et spécifique ;*
- c) le maintien de la mémoire collective du foyer malgré les mutations de tous ordres ; d'où attachement et fidélité conscients ou inconscients au foyer ;*
- d) le déplacement pouvant s'opérer de manière volontaire et calme ou imposée et brutale.*

La diaspora africaine, si elle parvient effectivement à s'implanter au-dehors (et non à traduire une migration épisodique et passagère), c'est

notamment en tant que foyer africain plus que foyer béninois, congolais, sénégalais.....

Mais l'important, c'est la mémoire collective qui entraîne l'attachement et la fidélité. Ce point important signifie que nous devons en retenir la leçon là où la fidélité n'est pas consciente, en créant les conditions appropriées.

Nous avons le devoir de fidéliser à l'Afrique, une certaine catégorie de la diaspora.

Quant à notre statut d'organisme de la Société Civile, nous ne le considérons pas comme un groupe d'organisations non gouvernementales aux aguets pour la captation des sources de financement. La Société Civile, pour nous, est bien différente.

Opter pour la Société Civile, ce n'est pas aller dans le sens de la facilité. C'est opter pour un espace d'initiatives dont l'exigence ne peut que rebuter ceux qui sont pour la facilité. Ses membres s'astreignent à une réflexion exigeante sur le bon fonctionnement de la Cité, contrairement à ceux qui ne connaissent que la politique partisane.

En matière de politique, la Société Civile doit avoir, à tous moments, une vue panoramique, synoptique et une vision dynamique des problèmes soulevés par le fonctionnement de la société dont elle doit connaître les tenants et aboutissants afin de savoir exercer la pression indiquée et indispensable sur les tenants du pouvoir.

Elle doit rechercher l'excellence qui conduit à viser toujours plus haut pour toute la société et non à rechercher exclusivement de l'argent qui pousse à tout vouloir engranger pour soi seul et à ne rien craindre pour en avoir toujours plus »¹

C'est beau qu'une telle représentation de la Société Civile ne relève pas de la noosphère ou d'un monde onirique.

Les participants ici présents en témoignent. Ce sont les efforts personnels et la détermination des membres des organismes de la société civile, ici présents, qui font que nous sommes dans la joie pour tenir le

¹ Voir NDI : AGUESSY Honorat : Election locales et municipales : rôle et responsabilités de la Société Civile

présent colloque. Ils n'ont pas craint de prendre des cars pour venir du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'ivoire, du Togo, du Tchad et d'ailleurs.

C'est la monstration que la Société Civile est l'espace de la liberté vécue et défendue au prix des sacrifices personnels et des efforts ardu.

Merci Sawadogo et l'équipe Cheick Anta Diop du Burkina Faso, Merci Coulibaly Lamine du Mali, et tous les autres venus par le moyen des cars ; Merci Kakpo, Onésime d'avoir acheté, vous-mêmes, vos billets de voyage depuis l'Allemagne. Merci Henryane de Chaponay d'avoir choisi d'être avec nous, avec propres moyens !

Voilà un cadre sain pour empoigner, réellement et sous toutes ses dimensions, la problématique de la diaspora.

L'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes accompagne votre détermination. C'est l'un des rares Instituts en Afrique qui représente le fruit des efforts et sacrifices personnels sans contraintes ou immixtion de bailleurs de fonds ou de l'Etat.

C'est le cadre physique sain qu'il faut pour notre Société Civile saine.

Que les résultats de nos travaux soient à la mesure de la qualité d'un tel environnement humain et physique.

Avec tant de compétences convaincues et conscientisées, nous saurons partager les expériences existantes, tirer leçon de tout ce qui a été fait dans ce domaine et surtout manifester la volonté de coopérer. L'essentiel est de vouloir coopérer, car déjà de larges possibilités s'ouvrent à nous.

BIENVENUE A L'IDEE ET TOUS LES SUCCES POSSIBLES AU COLLOQUE DE LA SOCIETE CIVILE AFRICAINE .

A TOUS MOMENTS ET QUELLES QUE SOIENT LES DIFFICULTES EVENTUELLES DE NOTRE ENTREPRISE, DEMEURONS DANS LA JOIE.

